

08

La Fondation Pierre Elliott Trudeau
Rapport annuel
2008-2009



09

08

La Fondation Pierre Elliott Trudeau
Rapport annuel
2008-2009

09



La Fondation Pierre Elliott Trudeau
Rapport annuel
2008-2009



**ACQUISITION DES
CONNAISSANCES**

TRANSFERT

**ÉCHANGE DE
CONNAISSANCES**

RÉALISATIONS DE 2008-2009

Notre institution essentielle et sans pareille se concentre sur quatre programmes : trois programmes de financement appuyant des boursiers, des lauréats et des mentors, et un programme d'interaction publique qui vise l'acquisition, le transfert et l'échange de connaissances entre nos récipiendaires et le public. Le cycle d'activités annuel de la Fondation s'articule autour de nos quatre programmes.

La Fondation a rempli avec succès tous les engagements inscrits dans son plan d'affaires de 2008-2009.

QUINZE BOURSIERS TRUDEAU 2009

Un engagement de 2,7 millions de dollars sur au plus quatre ans, afin d'appuyer quinze doctorants canadiens et étrangers engagés et en mesure de devenir des leaders nationaux et internationaux. La Fondation soutient actuellement 62 boursiers.

1

5

**CINQ LAURÉATS
TRUDEAU 2009, DONT
UNE LAURÉATE,
TRUDEAU EN RÉSIDENCE**

Un investissement de 1,1 million de dollars sur trois ans pour des intellectuels canadiens exceptionnels et une chercheuse de l'étranger qui se sont démarqués grâce à leur recherche, à leur créativité et à leur engagement social. La Fondation appuie 15 lauréats.

0

5

DIX MENTORS TRUDEAU 2009

Une somme de 350 000 dollars offerte à dix Canadiens renommés pour leur expérience et leurs réalisations et qui ont été jumelés aux boursiers de 2007 afin de leur ouvrir les portes de leurs réseaux de politiques. La Fondation soutient actuellement 19 mentors pour des mandats de 18 mois.

1

0

**HUIT ÉVÉNEMENTS
D'INTERACTION
PUBLIQUE MAJEURS,
EN PLUS DE SIX
AUTRES ÉVÉNEMENTS**

organisés par les membres de la communauté Trudeau ou en collaboration avec d'autres partenaires et commandités par la Fondation, qui ont attiré plus de 1 500 participants.

1

4

EN PLUS DE...

POURSUIVRE LES DISCUSSIONS AVEC DES UNIVERSITÉS, DES INSTITUTIONS CANADIENNES ET LE MILIEU DES AFFAIRES

pour évaluer les possibilités en matière de campagne de financement ciblée.

SE CONCENTRER SUR LES ACTIVITÉS DE DISSÉMINATION DES CONNAISSANCES,

notamment en créant une association des anciens et en débutant les Conférences Trudeau qui facilitent l'échange des connaissances des lauréats avec un large public.

CONSACRER PLUS DE RESSOURCES À LA DIMENSION INTERNATIONALE,

par exemple, par le lancement du prix Trudeau en résidence qui permet à un intellectuel de premier plan de l'étranger d'effectuer des activités de recherche et d'enseignement au Canada et par notre participation au Réseau des fondations de l'Alliance des civilisations de l'ONU.

AMÉLIORER LA TRAÇABILITÉ DES DÉPENSES DE LA FONDATION,

en particulier en élaborant un nouveau cadre de gestion pour les prix Trudeau, de concert avec les universités hôtes.

CONFIER À UN COMITÉ DE SAGES INDÉPENDANT LE MANDAT D'EFFECTUER LA PREMIÈRE ÉVALUATION QUINQUENNALE

des programmes et des activités de la Fondation, dont les conclusions se sont avérées résolument positives.

PLACEMENTS (VALEUR MARCHANDE) AU 31 AOÛT 2009

Malgré un contexte économique et financier difficile, la valeur marchande des placements à franchi la barre des 150 millions de dollars en 2009, grâce à la gestion diligente de la direction de la Fondation.



DÉPENSES DE 2009
83% DE NOS DÉPENSES
SONT ALLOUÉES
AUX PROGRAMMES.



La Fondation Pierre Elliott Trudeau
États financiers
31 août 2009



LE 5 NOVEMBRE 2009

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AUX ADMINISTRATEURS
DE LA FONDATION
PIERRE ELLIOTT TRUDEAU/
THE PIERRE ELLIOTT TRUDEAU
FOUNDATION

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation Pierre Elliott Trudeau/The Pierre Elliott Trudeau Foundation (la « Fondation ») au 31 août 2009 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 août 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 15492

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario ou, selon le contexte, du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers ou des autres sociétés membres du réseau, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.

BILAN AU 31 AOÛT 2009

	2009	2008
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	373 116	1 886 055
Placements à court terme (note 5)	788 062	938 442
Placements (note 6)	3 162 407	13 793 475
Intérêts courus	1 683 313	1 938 699
Autres comptes débiteurs	97 403	163 407
	6 104 301	18 720 078
Placements (note 6)	145 368 408	128 724 479
Immobilisations corporelles (note 7)	171 627	198 346
Frais reportés de développement du site Web (amortissement cumulé de 174 074 \$; 171 413 \$ en 2008)	5 322	-
	151 649 658	147 642 903
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	456 822	279 250
Revenu reporté (note 12)	-	46 153
Partie à court terme des prix de recherche à payer (note 8 a))	597 514	608 279
Partie à court terme des bourses d'études à payer (note 8 b))	1 337 398	938 186
Mentors à payer	100 000	95 000
	2 491 734	1 966 868
Passif à long terme		
Prix de recherche à payer (note 8 a))	402 105	466 810
Bourses d'études à payer (note 8 b))	2 011 263	1 917 560
	2 413 368	2 384 370
	4 905 102	4 351 238
Actifs nets		
Actif net affecté aux dotations (note 9)	125 000 000	125 000 000
Actif net investi dans les immobilisations corporelles	171 627	198 346
Actif net grevé d'une affectation d'origine interne (note 10)	13 125 000	11 250 000
Actif net non affecté (note 11)	8 447 929	6 843 319
	146 744 556	143 291 665
	151 649 658	147 642 903

Approuvé par le conseil

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2009

	2009				2008	
	Affecté aux dotations	Investi dans les immobili- sations corporelles	Grevé d'une affectation d'origine interne	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs nets au début de l'exercice	125 000 000	198 346	11 250 000	6 843 319	143 291 665	138 922 743
Modification de convention comptable (note 2)	-	-	-	-	-	(1 092 341)
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus) de l'exercice	-	(40 579)	-	3 493 470	3 452 891	5 461 263
Affectation d'origine interne	-	-	1 875 000	(1 875 000)	-	-
Investissement dans les immobilisations corporelles	-	13 860	-	(13 860)	-	-
Actifs nets à la fin de l'exercice	125 000 000	171 627	13 125 000	8 447 929	146 744 556	143 291 665

RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2009

	2009	2008
	\$	\$
Revenus		
Intérêts	6 593 614	6 816 482
Gain à la cession de titres à revenu fixe	212 250	805 015
Gain non réalisé sur placements	2 322 724	3 640 079
Dons	51 902	1 600
	9 180 490	11 263 176
Dépenses		
Programme d'interaction publique (PIP)	1 326 635	1 292 059
Programme des boursiers	1 863 618	1 897 656
Programme des mentors	211 681	184 268
Programme des lauréats	662 303	773 175
Administration (Relevé des dépenses)	608 069	675 514
Planification et mise en œuvre des programmes (Relevé des dépenses)	675 028	618 167
Frais de gestion de placements	380 265	361 074
	5 727 599	5 801 913
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	3 452 891	5 461 263

FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2009

	2009	2008
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	3 452 891	5 461 263
Ajustements pour		
Gain à la cession de titres à revenu fixe	(212 250)	(805 015)
Gain non réalisé sur placements	(2 322 724)	(3 640 079)
Amortissement des immobilisations corporelles	40 579	42 857
Amortissement des frais reportés de développement du site Web	2 661	9 540
Gain non réalisé sur passif à long terme et dépense d'intérêts	(106 132)	(46 889)
	855 025	1 021 677
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des		
Intérêts courus	255 386	49 211
Autres comptes débiteurs	66 004	(66 299)
Augmentation (diminution) des		
Comptes créditeurs et charges à payer	177 572	62 760
Revenu reporté	(46 153)	-
Bourses d'études et prix de recherche à payer	523 577	737 750
Mentors à payer	5 000	5 000
	981 386	788 422
	1 836 411	1 810 099
Activités d'investissement		
Achat de placements à court terme	(115 696 086)	(125 651 518)
Produit de la cession de placements à court terme	115 846 466	126 648 936
Achat de titres à revenu fixe	(86 195 392)	(38 882 776)
Produit de la cession de titres à revenu fixe	82 717 505	37 747 167
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 860)	(2 882)
Frais reportés de développement du site Web	(7 983)	-
	(3 349 350)	(141 073)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(1 512 939)	1 669 026
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 886 055	217 029
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	373 116	1 886 055

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS 31 AOÛT 2009

1 CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation Pierre Elliott Trudeau/The Pierre Elliott Trudeau Foundation (la « Fondation ») a été créée par lettres patentes émises le 7 février 2001 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, et ses activités ont commencé en mars 2002. La Fondation est un organisme de bienfaisance canadien, indépendant et sans affiliation politique, créé par la famille, les amis et les collègues de l'ancien premier ministre du Canada pour lui rendre hommage. La Fondation soutient des esprits libres à la fois créatifs et critiques qui affrontent les questions essentielles de notre société à travers ses programmes de bourses, de prix de recherche, de mentorat et d'interaction publique.

La Fondation a été officiellement agréée à titre d'organisme de bienfaisance le 22 janvier 2003 auprès du gouvernement fédéral.

2 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

a) Exercice terminé le 31 août 2009

Le 1^{er} septembre 2008, la Fondation a adopté les quatre nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »).

Le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », établit des normes sur la communication d'informations sur le capital de l'entité et sur la façon dont il est géré. Il décrit les informations à fournir en ce qui concerne les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité, les informations quantitatives concernant les éléments considérés par l'entité comme faisant partie du capital, la question de savoir si l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital et, si elle ne s'y est pas conformée, les conséquences de cette inapplication. Les informations à fournir et les conditions de présentation exigées dans ce chapitre sont présentées à la note 4.

Le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », a été modifié afin d'inclure des exigences visant l'évaluation et la communication de la capacité d'une entité de poursuivre son exploitation. La Fondation a inclus ces exigences dans sa présentation.

b) Modification comptable future

La Fondation a décidé de continuer d'appliquer le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », tel qu'il est permis pour les organismes sans but lucratif en vertu des chapitres 3862 et 3863.

3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers

Le 1^{er} septembre 2007, la Fondation a adopté le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ».

Afin de refléter l'adoption de cette nouvelle norme, l'actif net non affecté a été réduit de 1 290 819 \$ au 1^{er} septembre 2007 et la valeur des placements a été réduite du même montant. De plus, le passif à long terme a été réduit de 198 478 \$, et l'actif net non affecté a été augmenté du même montant afin de refléter la juste valeur du passif à long terme.

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Fondation. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée. Les passifs financiers sont comptabilisés au coût.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements sont classés dans les « actifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont présentés à leur juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la fin de chaque exercice sont compris dans les résultats. Les coûts de transaction sont comptabilisés dans les résultats lorsqu'ils sont engagés.

- Les intérêts courus et les autres comptes débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Fondation, le coût amorti des comptes débiteurs correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

- Les comptes créditeurs et charges à payer ainsi que les passifs à long terme sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont effectuées au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Fondation, cette valeur des comptes créditeurs et charges à payer correspond au coût en raison de leur échéance à court terme, à l'exception des passifs à long terme qui sont évalués à la valeur actualisée lors de la comptabilisation initiale.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges de l'exercice visé. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts chez les grandes institutions financières et les soldes chez les courtiers.

Placements

Les placements sont composés d'actifs financiers à court, à moyen et à long terme.

Comptabilisation des revenus

Apports

La Fondation utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus au fur et à mesure qu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception du montant est raisonnablement assurée.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés sur une base de courus quand la recouvrabilité est considérée comme probable.

Gains et pertes à la cession de placements

Les gains et les pertes à la cession de placements sont comptabilisés au moment de la cession et correspondent à l'écart entre le produit de la cession et le coût.

Programmes de boursiers, de lauréats et de mentors

Les bourses d'études, les prix de recherche et les honoraires des mentors sont comptabilisés comme passifs et dépenses dans l'exercice de leur approbation. La surveillance des programmes se fait de façon continue dans le cadre d'un engagement global visant la responsabilisation. Puisque les programmes de boursiers et de lauréats sont des engagements étalés sur plusieurs exercices, les modifications de montants engagés sont ajustées dans l'exercice au cours duquel elles se produisent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement correspondant.

L'amortissement est calculé selon la méthode d'amortissement dégressif sur la durée de vie utile des actifs aux taux suivants :

Équipement de communication	20 %
Matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	de 25 % à 33 %
Logiciel	20 %

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire selon la durée du bail.

Les œuvres d'art ne sont pas amorties compte tenu de leur durée de vie pratiquement illimitée.

3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Frais reportés de développement du site Web

Les coûts directement liés à la mise en service et au développement du site Web sont reportés lorsqu'il est probable qu'ils seront recouverts dans l'avenir. Ces coûts sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans. Si le solde non amorti de ces coûts excède le montant recouvrable, l'excédent sera porté aux résultats de l'exercice. Ces coûts sont portés aux dépenses du PIP étant donné que les sites Web publics et internes sont un moyen important de favoriser les échanges d'information et d'idées au sein du réseau Trudeau et d'encourager un débat public éclairé sur les grandes questions sociétales.

Dépréciation d'actifs à long terme

La Fondation révisé les valeurs comptables de ses actifs à long terme en comparant la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs avec les flux monétaires futurs non actualisés prévus qui seront générés par cet actif ou ce groupe d'actifs lorsqu'un événement indique que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de la valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs détenus pour utilisation est supérieure à la somme des flux de trésorerie non actualisés qui devraient provenir de son utilisation ou de sa cession éventuelle. La perte de valeur est évaluée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur basée sur le prix en vigueur sur le marché, si disponible, ou la méthode des flux monétaires futurs actualisés.

4 CONVENTION COMPTABLE ADOPTÉE AU COURS DE L'EXERCICE

Le 1^{er} septembre 2008, la Fondation a adopté la recommandation du chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA. Ce chapitre définit les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital, soit des informations qualitatives et quantitatives sur le capital de l'entité et sa gestion.

Au 31 août 2009, le capital de la Fondation comprenait une dotation de 125 000 000 \$ du gouvernement fédéral, un actif net de 13 125 000 \$ grevé d'une affectation d'origine interne et un actif net non affecté de 8 447 929 \$.

L'entente de financement avec le gouvernement fédéral stipule que la dotation ne doit pas être dépensée, mais que les revenus qui en sont tirés peuvent être utilisés par la Fondation. La Fondation gère donc son capital afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Préserver le capital de la dotation;
- Protéger la dotation contre les incidences de l'inflation;
- Financer les opérations courantes et futures;
- S'assurer que la Fondation est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues;
- Préserver la capacité de la Fondation à développer ses programmes à long terme.

5 PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme incluent les dépôts en dollars canadiens et les bons du Trésor. Ces placements portent intérêt à un taux flottant et viennent à échéance à différentes dates jusqu'au 31 août 2010.

6 PLACEMENTS

Les placements consistent en des obligations du gouvernement du Canada et des obligations de sociétés. Les placements de la Fondation sont faits exclusivement dans des obligations cotées au minimum « A » par au moins une agence de cotation reconnue. Par contre, les obligations dont l'échéance est de plus de cinq ans sont cotées au minimum « AA », tel qu'il est requis par l'entente de financement signée entre le gouvernement fédéral et la Fondation.

6 PLACEMENTS (SUITE)

La répartition des titres à revenu fixe par échéance s'établit comme suit :

Échéance	2009			Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	
	\$	\$	\$	\$
Coût non amorti	3 162 407	62 156 061	83 212 348	148 530 816
Valeur nominale	3 080 109	57 786 000	78 630 000	139 496 109
Taux moyen pondéré	4,65 %	4,60 %	4,08 %	

Échéance	2008			
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût non amorti	13 793 475	80 627 510	48 096 969	142 517 954
Valeur nominale	13 608 071	76 946 158	45 821 000	136 375 229
Taux moyen pondéré	4,42 %	4,86 %	4,93 %	

7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	\$	\$	\$	\$
Équipement de communication	16 239	11 656	4 583	5 729
Matériel de bureau	84 665	59 344	25 321	29 644
Matériel informatique	79 450	54 775	24 675	20 298
Logiciel	49 565	34 341	15 224	17 650
Améliorations locatives	322 474	229 670	92 804	116 005
Ceuvres d'art	9 020	–	9 020	9 020
	561 413	389 786	171 627	198 346

8 PASSIF À LONG TERME

a) Prix de recherche à payer

	2009	2008
	\$	\$
Partie à court terme des prix de recherche à payer	597 514	608 279
Partie à long terme des prix de recherche à payer		
pour les exercices se terminant les 31 août 2010	–	352 811
2011	310 707	113 999
2012	91 398	–
	402 105	466 810
	999 619	1 075 089

8 PASSIF À LONG TERME (SUITE)

b) Bourses d'études à payer

	2009	2008
	\$	\$
Partie à court terme des bourses d'études à payer	1 337 398	938 186
Partie à long terme des bourses d'études à payer pour les exercices se terminant les 31 août 2010	-	1 156 172
2011	967 496	761 388
2012	1 043 767	-
	2 011 263	1 917 560
	3 348 661	2 855 746

La dépense d'intérêts incluse dans la dépense de programmes calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif se détaille comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Programme de boursiers	88 449	131 511
Programme de lauréats	17 683	36 790
	106 132	168 301

9 ACTIF NET AFFECTÉ AUX DOTATIONS

En mars 2002, la Fondation a signé une entente de financement avec le gouvernement fédéral. Celui-ci a versé une dotation de 125 000 000 \$ à la Fondation afin que cette dernière puisse établir le « Fonds de recherches avancées dans les humanités et les sciences humaines » (le « Fonds »). La dotation ne porte pas intérêt et doit être capitalisée à perpétuité. Seuls les revenus tirés de la dotation peuvent être utilisés par la Fondation.

En cas de défaut, le gouvernement pourra résilier l'entente de financement et exiger de la Fondation qu'elle lui rembourse la partie du Fonds qui n'aura pas été engagée, conformément à l'entente.

10 ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration de la Fondation a affecté une partie de l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice. Un montant annuel de 1 875 000 \$ est grevé d'une affectation d'origine interne afin de protéger la dotation. Les actifs découlant de l'affectation d'origine interne sont capitalisés conformément aux conventions énoncées à la note 3.

11 ACTIF NET NON AFFECTÉ

L'actif net non affecté représente l'excédent cumulatif des revenus sur les dépenses qui demeure après déduction de la dotation, des actifs nets investis en immobilisations corporelles et toutes les affectations d'origine interne. Il comprend deux montants distincts : la croissance cumulative du Fonds, laquelle est assujettie aux conditions de l'entente de financement entre la Fondation et le gouvernement fédéral, et le Fonds privé, lequel n'est pas assujetti à l'entente de financement et qui se compose des dons privés non affectés reçus par la Fondation.

	2009	2008
	\$	\$
Croissance cumulative du Fonds	8 067 820	6 503 514
Le Fonds privé	380 109	339 805
Total de l'actif net non affecté	8 447 929	6 843 319

12 REVENU REPORTÉ

En 2007, la Fondation a reçu des dons pour subventionner une initiative future, soit la série des conférences Trudeau. Ces dons ont été enregistrés comme revenu reporté jusqu'au lancement officiel des conférences Trudeau 2009, où ils ont été enregistrés comme dons dans les revenus.

13 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Pour la Fondation, le risque de taux d'intérêt s'établit comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux variable
Placements à court terme	Taux variable
Titres à revenu fixe	Taux fixes compris entre 2,00 % et 8,75 %
Intérêts courus et autres comptes débiteurs et tous les passifs	Ne portent pas intérêt

14 RISQUE DE CRÉDIT

Les placements de la Fondation se limitent à des placements à court terme et à des titres à revenu fixe du gouvernement et de sociétés, conformément aux politiques établies. Le comité d'investissement évalue le risque de crédit relatif à ces investissements. Selon la direction, il n'y a aucun risque de crédit important au 31 août 2009.

15 ENGAGEMENTS

a) En 2009, la Fondation a attribué dix prix à des mentors, cinq prix à des lauréats et quinze bourses d'études (neuf prix à des mentors, cinq prix à des lauréats et quinze bourses d'études en 2008). Les montants maximaux engagés en ce qui concerne les frais de déplacement et de réunions s'établissent comme suit :

	\$
Exercices se terminant les 31 août 2010	1 219 000
2011	881 400
2012	359 600

b) Les loyers minimaux futurs en vertu de contrats de location-exploitation pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
Exercices se terminant les 31 août 2010	148 345
2011	147 417
2012	146 488
2013	99 665
2014	5 990

	2009	2008
	\$	\$
Administration		
Salaires et charges sociales	119 690	121 322
Loyer et frais d'occupation	153 475	135 056
Honoraires	127 058	162 109
Loi sur l'accès à l'information et Loi sur la protection des renseignements personnels	9 726	45 522
Frais de déplacement et de réunions	81 442	90 864
Autres frais liés au personnel	6 606	11 202
Dépenses de bureau	69 186	66 250
Amortissement des immobilisations corporelles	40 579	42 857
Frais bancaires	307	332
	608 069	675 514
Planification et mise en œuvre des programmes		
Salaires et charges sociales	582 576	559 505
Honoraires	60 666	4 678
Rayonnement et communications	31 786	53 984
	675 028	618 167

